



PROGRAMME D'ÉTUDES

Inter-Departmental European Advanced Studies

ANNÉE ACADÉMIQUE

2025-2026

SEMESTRE

1

TITRE DU COURS

LA GRANDE EUROPE : L'UNION EUROPÉENNE ET SES VOISINAGES

PROFESSEURS DU COURS

Jacques RUPNIK et Philippe PERCHOC

ASSISTANTE DU COURS

Harm VAN DE PLASSCHE

TYPE DU COURS (OBLIGATOIRE, À OPTION)

OBLIGATOIRE

LANGUE D'INSTRUCTION

Français

CRÉDITS ECTS

3

1. OBJECTIFS DU COURS

À la fin de ce cours, les étudiant(e)s seront capables d'analyser les évolutions politiques des États d'Europe centrale et orientale et du voisinage européen dans les dynamiques socio-historiques de l'après-1989. Pour cette raison, ce cours participe totalement à l'esprit du programme IDEAS, qui se donne pour vocation d'approfondir la dimension multi-disciplinaire de l'enseignement du Collège d'Europe. Dans ce cadre, le cours se base notamment sur le principe que l'intégration européenne se construit par le marché, le droit et les institutions mais son succès requiert aussi une approche qui comprend l'histoire, les sociétés et les cultures des pays concernés.

Avec la guerre en Ukraine se clôt une période ouverte par la chute du Mur de Berlin. Depuis 1989, une nouvelle géographie politique de l'Europe était en gestation. Le centre de gravité géopolitique du continent s'est déplacé vers l'Est tandis que le centre de gravité institutionnel s'est déplacé vers l'Ouest : vers l'Union européenne et l'OTAN. Leurs élargissements furent la réponse à ce double défi. Désormais, c'est l'UE qui est « en transition ». Tandis qu'elle redéfinit son projet, de nouvelles lignes de clivage sont apparues en son sein (Est/Ouest sur les migrations ou sur l'attitude vis-à-vis de la Russie ; Nord/Sud sur les questions socio-économiques ; relations avec les États-Unis). Un État membre a aussi quitté l'Union pour la première fois. Pour l'Europe centrale et orientale, l'entrée dans l'UE devait marquer la consolidation de la démocratie, celle-ci est aujourd'hui remise en question tout comme l'engagement à poursuivre l'intégration européenne.

Dans un contexte nouveau, avec un voisinage déstabilisé à l'Est comme au Sud, se pose la question de la redéfinition de l'approche de l'UE dans sa relation avec les Balkans, la Méditerranée, l'Europe du centre-Est et la Russie.



2. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

L'enseignement permettra plus spécifiquement de :

- comprendre les dynamiques de l'UE élargie et de son voisinage en prenant en compte des clefs de lecture historiques et sociologiques de ces phénomènes ;
- élargir le spectre des connaissances préalables des étudiant(e)s concernant des zones géographiques moins connues et couvertes par les manuels classiques de présentation de l'intégration européenne ;
- donner une dimension comparative à la dynamique d'élargissement et d'intégration mais aussi à celle de voisinage et de contestation, voire de confrontation par d'autres acteurs comme la Russie.

3. CONTENU DU COURS

LA GRANDE EUROPE : L'UNION EUROPÉENNE ET SES VOISINAGES

Le cours propose quelques clefs de lecture pour appréhender ces questions.

Trois situations différentes sont apparues depuis 1989 à l'Est du continent, renvoyant chacune à un type de relation différent avec l'UE :

1. L'Europe centrale : de la consolidation démocratique à l'intégration européenne, les deux aujourd'hui remises en cause par un souverainisme et un populisme qui dépasse le cadre géographique de l'Europe centrale. Elle trouve un rôle nouveau dans le contexte de la guerre en Ukraine mais génère un conflit sur la question de l'État de droit, de la démocratie et la définition du projet européen
2. Les Balkans : construction d'États-nations et dépassement tardif des dérives nationalistes et autoritaires. Comment passer de la logique d'intervention (« semi-protectorats » européens en Bosnie et au Kosovo) à une logique d'intégration avec la perspective de 2030 ?
3. La Russie : toute l'Europe doit aujourd'hui redéfinir sa relation une Russie qui affiche ouvertement une ambition impériale. L'UE ainsi amenée à penser sa dimension géopolitique : élargissements de l'UE et redéfinition du projet européen. (JR)

Chaque séance de trois heures comprendra une introduction du professeur et une partie discussion avec les étudiant(e)s. Le cours s'efforcera, sur chacun des thèmes proposés, d'adopter une approche transversale et comparée, confrontant les différentes perspectives au sein de l'UE. Il se déroulera selon les étapes suivantes :

1. La nouvelle carte de l'Europe : les clefs des lectures historiques, socioculturelles et politiques. Par Jacques Rupnik (JR)
2. Démocratie et européanisation. Les trois trajectoires du post-communisme. A. Europe centrale, Balkans, Europe orientale. B. Le retour de l'Europe centrale. Tentatives et limites de la coopération régionale : le groupe de Visegrad. (JR)



3. Les trajectoires dans l'espace post-soviétique : États Baltes, Europe orientale et Caucase du Sud. Entre transition réussie, entre-deux géopolitique (conflits gelés, énergie) et guerre ouverte. Par Philippe Perchoc (PP)
4. L'Europe dans le miroir des Balkans : après une décennie de guerre, le passage d'une logique d'intervention à une logique de stabilisation et d'intégration. (PP)
5. De l'élargissement de l'UE et de l'OTAN aux politiques de voisinages : quelle réponse de l'UE aux défis de son environnement régional ? (PP)
6. Politiques européennes et questions symboliques : réflexion sur l'histoire. Une mémoire européenne est-elle possible ? (PP)
7. Les frontières *de* l'Europe et les frontières *en* Europe : « wider Europe » et « wilder Europe ». Migrations et relations avec le voisinage de l'UE (démocratisation et/ou sécurité). « Normative power » meets geopolitics. (JR)
8. L'Europe à la croisée des chemins : lignes de clivage sur les nouveaux défis et la définition du projet européen. (JR)

4. MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT

- Chaque séance de trois heures comprendra une introduction du professeur et une partie discussion avec les étudiant(e)s. Le cours insiste sur l'interactivité en se basant sur la grande diversité des nationalités au sein des étudiant(e)s.
- Chaque étudiant(e) doit par ailleurs rédiger un essai qui lui permet de mettre en œuvre de façon indépendante le contenu du cours et qui doit insister sur la dimension comparative de la question choisie avec l'approbation du professeur.
- Les fichiers PowerPoint des séances seront rendus disponibles sur le site intranet du cours de façon à favoriser les apprentissages et la structuration du contenu.

5. MATÉRIEL D'ENSEIGNEMENT

- Le Gloannec, Anne Marie. *Continent by default, The European Union and the demise of regional order*. Ithaca: Cornell University Press, 2017. (Chap. 4,5,6).
- Rupnik, Jacques. *Géopolitique de la démocratisation, l'Europe et ses voisinages*. Paris: Presses de Sciences Po, 2014.

En plus de ces références obligatoires, les étudiant(e)s pourront consulter les ouvrages et articles suivants, non obligatoires, pour approfondir certains points du cours.

6. ÉVALUATION

- Essai à rendre à mi-semester (40 % de la note finale).
- Examen oral (40 % de la note finale). Les questions de l'examen oral viseront à évaluer la connaissance du cours et des lectures obligatoires.
- Participation (20% de la note finale).



As per study regulations updated in June 2025, the IDEAs programme enforces the following rules on AI:

Non-Generative use of AI:

The **non-generative use of AI** in the form of assistance through AI-powered tools for purposes like searching information, spell checks or reference style management – without generating original content – **is by default allowed for all course work and the master's thesis.**

Generative use of AI (genAI):

The IDEAs programme has decided to allow a restricted use of Generative AI, as specified in Article 38 of the Study Regulations:

Restricted use – at foundational stages of the work process only, tasks like brainstorming on structure/approach, literature screening or the organisation of data can be supported by the use of genAI if appropriately acknowledged and checked by the student. The analysis/interpretation of data, the generation of arguments and writing or similar advanced uses of genAI remain strictly prohibited.

Section 4.4. - Artificial intelligence / academic misconduct

Article 38. Use of artificial intelligence (AI)

Students must provide a comprehensive account of how they used AI at each stage of their IDEAs paper: during conception, writing and editing.

Transgressions regarding the permitted level or incomplete acknowledgement of genAI use will be considered academic misconduct and sanctioned on a progressive scale proportionate to the scope of the infringement.